RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

LA LETTRE
DE L'OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ
FÉVRIER 2023

#7

LA LETTRE DE L'OFB

Préserver la nature, c'est aussi nous préserver

Denis Charissoux
Directeur général par intérim
de l'Office français de la biodiversité

ÉDITO

Présents dans quatre des cinq océans du globe, les Outre-mer se distinguent par une biodiversité extraordinaire. On y dénombre ainsi 9 des 10 espèces découvertes chaque année en France. Cette richesse s'accompagne en retour de pressions majeures : 60 des 100 espèces les plus envahissantes sont ainsi présentes dans les Outre-mer (liane papillon à La Réunion, iguane vert en Martinique...). Dans ces territoires aux enjeux spécifiques, l'OFB peut compter sur 180 agents accomplissant au quotidien les missions confiées par la loi.

Les inspecteurs de l'environnement représentent un quart des ces effectifs et assurent entre autres la lutte contre le braconnage, la surveillance des pêcheries ou la vérification du bon usage et de la gestion des ressources naturelles. Nos équipes de recherches conduisent des études importantes sur la faune sauvage (limicoles aux Antilles, jaguar en Guyane). Par ailleurs, l'OFB apporte son concours financier et en ingénierie aux acteurs publics ultramarins, par exemple sur des travaux d'infrastructures d'eau et d'assainissement, mais aussi sur des opérations favorisant ou protégeant la biodiversité. La mobilisation de la société prend souvent la forme d'appels à projets mais également d'une équipe « Economie et biodiversité » basée à Cayenne, dont le rôle est de créer, développer et promouvoir des activités économiques et des filières de valorisation responsables de la biodiversité dans les Outre-mer. La gestion des aires protégées est enfin centrale, au sein des parcs naturels marins (Mayotte, Martinique) et du sanctuaire antillais Agoa pour les mammifères marins.

L'action ultramarine de l'OFB se mobilise chaque jour pour être au niveau de l'exceptionnelle variété des écosystèmes de ces « points chauds » de la biodiversité autant que des pressions qui s'y exercent, nécessitant plus que jamais l'action volontaire de tous.

Bonne lecture !

Denis Charissoux

Interview de Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des Outre-mer

Jean-François Carenco
ministre délégué chargé des Outre-mer

Depuis juin 2022, vous êtes ministre chargé des Outre-mer. Après trois mois d'exercice de vos fonctions, mais aussi un parcours fréquemment à la croisée de l'écologie et des DROM-COM, quel regard portez-vous sur la biodiversité dans les Outre-mer ?

Les territoires d'Outre-mer accueillent une biodiversité d'une richesse exceptionnelle. Avec l'ensemble des acteurs, nous devons mener une action de long terme pour protéger ce patrimoine à la fois riche et fragile, menacé par les changements climatiques ou certaines actions humaines. De nombreux projets ont déjà démarré pour mieux connaître la biodiversité ultramarine, sensibiliser les populations et protéger les écosystèmes. La lutte contre le braconnage est une priorité du Gouvernement, tout comme l'orpaillage illégal en Guyane qui détruit la forêt primaire. Lors de mon dernier déplacement à Mayotte avec le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, Gérald Darmanin, j'ai pu échanger sur le terrain sur la lutte contre le braconnage des tortues marines. C'est un combat de tous les instants.

Quelles orientations souhaitez-vous donner à la politique de préservation de la biodiversité en Outre-mer ?

Les programmes nationaux en faveur de la biodiversité dans les Outre-mer portent sur plusieurs années, il faut les adapter et apporter de la visibilité dès les premiers résultats. Avec Gérald Darmanin, nous souhaitons agir avec pragmatisme et efficacité. Nous multiplions les actions de protection des espaces naturels terrestres et marins, notamment sur les récifs coralliens, un travail commun avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

L'une des priorités de ce quinquennat porte sur l'assainissement, avec la création et l'amélioration des stations d'épuration. Il en va de la qualité des eaux de baignade et de l'eau dans les bassins versants, ce qui est important pour la population et l'attractivité touristique. D'où le Plan eau DOM et les contrats de progrès, financés à hauteur de 15 M€ par le ministère et 19M€ par l'OFB.

J'ai aussi commandité auprès du Cerema une étude pour améliorer la résilience des services d'eau potable et d'assainissement.

Cela ne doit pas occulter les besoins urgents de travaux sur les infrastructures d'eau potable, dans tous les territoires faisant l'objet de coupures tournantes, notamment en Guadeloupe et à Mayotte.

Comment voyez-vous le travail entre votre ministère et l'OFB ?

Les problématiques sont interdépendantes, on ne peut aborder la biodiversité isolément. Elle est étroitement intégrée aux enjeux climatiques, sociaux, économiques et sanitaires. Toute la population est concernée, dans les terres ou sur le littoral. Notre objectif commun : répondre aux enjeux des territoires, appuyer les collectivités et les acteurs locaux pour faciliter la mise en œuvre de projets innovants. Lancé par le président de la République en 2019, l'Observatoire de la biodiversité a pleinement prouvé son utilité dans cette perspective.

Maintenant, il nous faut déclencher une véritable prise de conscience des enjeux du changement climatique en Outre-mer. C'est une demande forte du Gouvernement. En déclinaison du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), plusieurs mesures pilotées par le ministère chargé des Outre-mer doivent améliorer la résilience des territoires.

Les moyens engagés sont importants. À nous de les faire connaître, faire en sorte que les retombées soient visibles de tous, que les habitants et les acteurs locaux y voient clairement leurs intérêts et leurs territoires défendus, protégés et mis en valeur.

« L'une des priorités de ce quinquennat porte sur l'assainissement, avec la création et l'amélioration des stations d'épuration. Il en va de la qualité des eaux de baignade et de l'eau dans les bassins versants, ce qui est important pour la population et l'attractivité touristique. »

Lutter contre le trafic d'espèces

Par la richesse de leur biodiversité et leur situation de transit entre les continents, les Outre-mer sont au cœur des trafics d'espèces : jaguars, grands perroquets, singes, reptiles, insectes (en Guyane), mais aussi coquillages comme le lambi (Martinique et Guadeloupe), tortues marines (Mayotte)...

L'OFB mobilise ses services sur le terrain dans les DOM pour faire face à ce fléau (4e trafic international le plus lucratif) : les inspecteurs de l'environnement réalisent des contrôles et conduisent des enquêtes judiciaires les amenant à identifier des filières en lien avec d'autres services tels que les douanes. Dans le cadre de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), l'OFB réalise des expertises et a porté ses propositions à la COP 19 CITES de novembre 2022. Une action de longue haleine...

A Mayotte, le braconnage est la plus grande cause de mortalité des tortues marines.

Zoom sur l'assainissement

Les enjeux liés à la gestion de l'eau sont considérables dans les Outre-mer : accès pour tous à l'eau potable, salubrité publique mais aussi réduction des rejets dans les milieux naturels.

De fortes disparités existent entre les collectivités mais les questions d'assainissement se posent partout avec acuité : ouvrages d'épuration des eaux insuffisants et fréquemment non conformes, fragilité des réseaux, problèmes de maintenance, proportion élevée de l'assainissement non collectif (ANC) non contrôlé (jusqu'à 80 % d'ANC à Mayotte), compétences à renforcer au sein des collectivités, etc.

Dans le cadre de la solidarité interbassins, l'OFB finance les programmes dédiés à l'eau et l'assainissement à hauteur d'environ 22 millions d'euros par an : financer les infrastructures, développer des équipements performants et adaptés, appuyer la mise en place d'une gestion efficace des services. Soit 475 conventions passées avec les collectivités ultramarines depuis 2008.

La signature de contrats de convergence et de transformation entre l'État et les collectivités d'Outre-mer instaure un dialogue concerté sur les priorités, avec une mise en perspective de l'action.

Plus récemment, un coup d'accélérateur a été donné par le plan France Relance : l'OFB assure la gestion d'une enveloppe supplémentaire de 47 millions d'euros, attribuée aux travaux d'eau et d'assainissement pour 2021-2023 dans les DOM.

Station d'épuration des eaux usées de Mronabéja à Mayotte.

Appui au gouvernement polynésien pour l'inscription des îles Marquises à l'UNESCO

Te Henua Ènata* - îles Marquises, tel est le nom du dossier proposé à l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le projet est complexe car il s'agit d'un bien mixte culture-nature, en série (9 îles de l'archipel dont 5 habitées) et intégrant les périmètres terrestre et marin. Les paysages d'exception, le fort endémisme, la tradition orale, l'habitat monumental (cérémoniel et domestique) sont autant d'attributs qui constituent la Valeur Universelle Exceptionnelle de ce projet.

La délégation territoriale de l'OFB est pleinement engagée dans ce processus au côté des autorités de la Polynésie Pays. Cela se matérialise par un appui méthodologique pour l'élaboration du plan de gestion impliquant l'ensemble des acteurs, au plus près du terrain et des populations locales, dans le respect des compétences de chacun.

L'inscription sera décidée en juin 2024.

Baie de Hakatea sur l'île de Nuku Hiva (Marquises)

* Terre des hommes

Interview d'expert avec Serge Planes

Directeur de recherche au CNRS, Serge Planes a développé une expertise forte sur les récifs coralliens. Il dirige notamment le LabEx Corail, le centre d'excellence qui réunit la communauté française de la recherche sur ces écosystèmes, et s'investit au sein du CRIOBE* situé pour partie en Polynésie française.

Quel constat portez-vous sur les récifs coralliens ?

Les récifs coralliens sont affectés par le réchauffement climatique. L'étude « Status of Coral Reefs of the World : 2020 » réalisée dans le cadre du Global Coral Reef Monitoring Network (GCRMN) met en lumière le phénomène de blanchissement des coraux, conséquence directe de la série de crises caniculaires persistantes et récurrentes. C'est une perte de 14 % du corail sur les récifs qui a été enregistrée entre 2009 et 2018, soit plus que l'équivalent de tout le corail vivant d'Australie !

Est-ce irrémédiable ?

Le réchauffement climatique est le facteur qui impacte le plus fortement les récifs coralliens à l'échelle globale. Néanmoins, ces derniers présentent une certaine résilience et peuvent se reconstituer à certaines conditions. C'est un espoir si des mesures sont prises rapidement sur le climat. Mais si le stress des coraux devient permanent, la récupération sera limitée et ne permettra pas de conserver les récifs coralliens dans leur état actuel.
À l'échelle locale, d'autres facteurs entrent en ligne de compte, sur lesquels il est possible d'avoir une action : gestion des eaux usées et plus globalement des bassins versants (notamment pour limiter les apports de particules sédimentaires), maîtrise du développement touristique, contrôle de l'aménagement du littoral, limitation de l'effort de pêche...

Quels sont les enjeux pour la recherche ?

Il nous faut étudier les trajectoires suivies par ces écosystèmes pour anticiper les changements et surtout identifier des solutions susceptibles de compenser les dégradations subies, au moins en partie : des solutions « pansement » pour limiter la dégradation des récifs coralliens et favoriser une récupération plus rapide.
L'OFB a d'ailleurs lancé en 2022 un appel à projets sur la Résilience des récifs Coralliens et des Écosystèmes Associés (ReCorEA) dans les départements et collectivités d'Outre-mer, doté de 1,5 M€.

Serge Planes
Directeur de recherche au CNRS

Il est important de faire émerger des projets contribuant à ralentir la décroissance des récifs coralliens. Le défi ? Trouver des solutions pérennes qui traitent les causes et sont potentiellement transférables à grande échelle ou au moins réplicables.

Pour consulter l'étude : https://icriforum.org/events/launch-sixth-coral-reefs-report-gcrmn/

* Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement

À savoir

Compter la biodiversité ultramarine, telle est l'ambition première de ce site ouvert à tous, indicateurs et chiffres clés à l'appui.
Les citoyens sont appelés à apporter leur pierre à l'édifice : « Trouvez le programme qui vous correspond et contribuez au développement des connaissances ! »

https://biodiversite-outre-mer.fr/

Définition

Un récif corallien est une structure naturelle sous-marine essentiellement construite par les coraux. 10 % des récifs coralliens mondiaux sont situés dans les Outre-mer français. Ces écosystèmes marins complexes, généralement à faible profondeur, offrent de nombreuses fonctions (réservoir de biodiversité, réduction de l'érosion côtière, stockage de carbone...) mais sont menacés. On évoque souvent des habitats associés à ces récifs : les herbiers et les mangroves.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

OFB OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Directeur de publication : Pierre Dubreuil - **Rédactrice en chef :** Claire Saint-Marc - **Comité de rédaction :** Laure Corcelle, Claire Saint-Marc, Christel Jourdan
Rédacteurs : Agence MarkediA, Jean-Michel Zammite, Hadrien Bouvier - **Conseil juridique :** Lubica Adamisova - **Création maquette :** Claude Bourdon et Agence verte
Mise en page : Parimage - **Impression :** Estimprim - Lettre imprimée en 3 000 exemplaires - **ISSN 2779-6302**
Cette lettre a été imprimée sur du papier FSC

Protection des données personnelles
Vous disposez de droits de rectification, d'effacement, de la limitation, d'opposition au traitement de vos données, que vous pouvez exercer auprès de dpd@ofb.gouv.fr
L'OFB porte la plus grande attention à vos données à caractère personnel et s'engage à les protéger. Plus d'infos sur ofb.gouv.fr/mentions-legales
Si vous ne souhaitez plus recevoir La Lettre de l'OFB ou si vous avez des remarques ou questions, vous pouvez écrire à communication@ofb.gouv.fr

Crédits photos : OFB Droits réservés Michel Monsay, Sylvie Cartier, Bernard Le Guennec